

Big Brother? Non merci!

Autor(en): **D'Anna-Huber, Christine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **26 (2014)**

Heft 102

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une sphère privée moins protégée, est-ce forcément le prix à payer pour plus de sécurité? Beaucoup de citoyens considèrent que c'est un mauvais calcul. *Par Christine D'Anna-Huber*

Big Brother? Non merci!

Les Suisses sont particulièrement sceptiques lorsqu'il est question d'ingérence de l'Etat dans la sphère privée. Seuls 38% des habitants de notre pays estiment que les technologies de surveillance devraient être utilisées de manière routinière par l'Etat, alors que la moyenne européenne est d'environ 54%. Tel est l'un des résultats livrés par SurPRISE (Surveillance, Privacy and Security), une étude internationale qui examine, sur mandat de la Commission européenne, le champ de tension existant entre technologies modernes de surveillance et droits fondamentaux. Plus de 2500 citoyens sélectionnés au hasard ont exprimé leur opinion sur l'utilisation de ces différentes technologies dans l'espace public et sur Internet. En Suisse, le Centre d'évaluation des choix technologiques TA-Swiss a organisé un forum de discussion sur le sujet dans les trois régions linguistiques, également dans le cadre de SurPRISE.

Ecart Nord-Sud

Les enquêtes montrent que la valeur attribuée à la sphère privée dépend fortement du sentiment de sécurité des sondés. Ainsi, l'utilisation de technologies modernes de surveillance de la population à des fins de sécurité fait le plus souvent l'objet d'un rejet là où la population se sent plutôt en sécurité. On observe à ce propos un certain écart Nord-Sud: au Danemark (92%), en Norvège (90%), en Suisse (84%), en Autriche (81%) et en Allemagne (73%), les sondés se sentent particulièrement en sécurité. Alors que ce sentiment général est beaucoup moins marqué en Espagne (49%), en Italie (43%) et en Hongrie (31%), où les réticences par rapport à un contrôle étatique sont moindres.

En Suisse aussi, on retrouve cette tendance. Ce sont les Alémaniques qui se sentent le plus en sécurité et qui rejettent le plus nettement les activités de surveillance de l'Etat, suivis des Romands et des Tessinois. Plus critiques que la moyenne internationale (50% des personnes interrogées), 64% des Suisses rejettent par ailleurs l'affirmation selon laquelle qui n'a rien à cacher n'a pas à avoir peur de la surveillance.

Johann Čas, coordinateur du projet, n'est guère surpris que les citoyens ne soient pas prêts à accepter sans autre l'équation «plus de sécurité = moins de sphère privée», souvent sous-entendue dans les débats politiques. «Si l'on considère la sécurité plus globalement, on constate que la sphère privée est l'un de ses composants élémentaires, souligne-t-il. Les concepts de protection des données et de protection de la sphère privée ont été introduits précisément pour empêcher l'abus de pouvoir et l'arbitraire de l'Etat.»

Les résultats des neuf sondages nationaux sont à présent analysés de façon détaillée. Disponible fin septembre, le rapport pour la Suisse sera intégré à l'évaluation paneuropéenne qui fera l'objet d'une présentation à Vienne en novembre. «Les résultats serviront de base pour l'élaboration de la législation, explique Johann Čas. Car, en fin de compte, il incombe au politique de déterminer ce qui doit être vraiment réalisé dans l'ensemble de tout ce qui peut être fait.»

Christine d'Anna-Huber est rédactrice à TA-Swiss.

Pour en savoir plus: www.ta-swiss.ch et <http://surprise-project.eu>



Techniquement, beaucoup de choses sont possibles. Mais faut-il forcément les réaliser? Caméra de surveillance à Genève, 2007.

Photo: Keystone/Salvatore Di Nolfi